

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 décembre 2005
Français
Original : anglais

**Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1540 (2004)****Lettre datée du 1^{er} décembre 2005, adressée
au Président du Comité par le Représentant permanent
du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Suite à votre lettre du 23 septembre 2005, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les informations fournies par le Gouvernement de la République du Kazakhstan en complément de son rapport national sur l'application de la résolution 1540 (2004) (voir annexe), qui apparaissent en gras dans la matrice. Les informations requises sur les lois et règlements sont également incluses.

(Signé) Yerzhan **Kazykhanov**



**Annexe à la lettre datée du 1^{er} décembre 2005, adressée
au Président du Comité par le Représentant permanent
du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

**Réponses du Gouvernement de la République
du Kazakhstan aux questions posées par le Comité
du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)**

Suite à la lettre du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), en date du 23 septembre 2005, le Gouvernement de la République du Kazakhstan a l'honneur de présenter les informations ci-après, à savoir les réponses aux questions posées par le Comité et la matrice ci-jointe (voir annexe).

Le Gouvernement ne s'oppose pas à l'introduction dans la matrice des informations officielles qui étaient précédemment affichées sur le site de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Question. Quelles lois et autres mesures juridiques votre gouvernement a mises en œuvre ou envisage de mettre en œuvre pour interdire à tout acteur non étatique de fabriquer, se procurer, mettre au point, posséder, transporter, transférer ou utiliser des armes nucléaires, chimiques ou biologiques ou leurs vecteurs et pour réprimer toutes les tentatives de se livrer à l'une quelconque de ces activités, d'y participer en tant que complice, d'y fournir assistance ou de la financer?

Réponse. La loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique est l'instrument juridique national qui régleme les activités ci-dessus.

En outre, la fabrication, l'acquisition ou la vente de tout type d'arme de destruction massive sont érigées en infraction par le Code pénal de la République du Kazakhstan (art. 158, 159 et 161).

Afin d'interdire à tout acteur non étatique de fabriquer, se procurer, mettre au point, posséder, transporter, transférer ou utiliser des armes nucléaires, chimiques ou biologiques ou leurs vecteurs et pour réprimer toute tentative de se livrer à l'une quelconque de ces activités, d'y participer en tant que complice, d'y fournir assistance ou de la financer, la République du Kazakhstan a adhéré à plusieurs conventions internationales multilatérales, les principales dans le domaine considéré étant le Traité de coopération entre les États membres de la Communauté d'États indépendants dans la lutte contre le terrorisme, la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif et la Convention de Shanghai pour la lutte contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme.

Question. Quelles lois, réglementations et dispositions de répression votre gouvernement a-t-il adoptées ou envisage-t-il d'adopter :

a) Pour arrêter et instituer les mesures appropriées au niveau national permettant de comptabiliser les armes nucléaires, chimiques et biologiques et leurs vecteurs, y compris les éléments connexes, d'en garantir la sécurité et d'assurer leur protection physique?

Réponse. Le décret gouvernemental n° 769 du 22 juillet 2005 relatif à la mise en place de systèmes de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires et des sources de radiation ionisante.

La loi n° 93-I du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique (y compris les modifications procédant de la loi n° 13-III du 20 décembre 2004);

Le Gouvernement a également adopté la loi du 22 décembre 2004 sur l'adhésion de la République du Kazakhstan à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPMN). La ratification de ce texte est actuellement différée, car il est prévu d'y apporter des modifications lors de la quarante-neuvième session de la Conférence générale de l'AIEA en 2005.

Le 22 juin 1993, le Gouvernement a pris le décret n° 525-23 portant création de services spéciaux du Ministère de l'intérieur et d'unités spéciales des forces de sécurité intérieures, chargés de prendre les mesures appropriées pour assurer efficacement le service, la sécurité et la protection physique des installations et des territoires sensibles, hautement sensibles et protégés.

La création de ces services spéciaux de police et d'unités spéciales a permis d'exclure les risques de situations d'urgence et de vol d'équipements et de leurs composants sur les sites nucléaires du Kazakhstan.

Des mesures complémentaires sont prises actuellement pour assurer la sécurité des installations sensibles.

Question. b) Pour arrêter et instituer des activités appropriées de contrôle aux frontières afin de détecter, dissuader, prévenir et combattre le trafic et le courtage d'armes nucléaires, chimiques et biologiques et de leurs vecteurs, y compris les éléments connexes?

Réponse. Au Kazakhstan, deux organes sont chargés du contrôle aux frontières en ce qui concerne les armes nucléaires, chimiques et biologiques et leurs vecteurs, y compris les éléments connexes : le Comité du contrôle douanier, qui dépend du Ministère des finances (décret présidentiel n° 1449 du 29 septembre 2004 relatif aux mesures d'amélioration des services administratifs), et le Service des gardes-frontière du Comité de la sécurité nationale.

Les principaux instruments législatifs dans ce domaine sont la loi n° 9-I du 18 juin 1996 sur le contrôle des exportations et le Code des douanes.

Au paragraphe 12 de l'article 19 du Code des douanes, il est prévu que : « Les services des douanes ont pour tâche : ... de procéder à la détection de la radioactivité aux points de passage des marchandises et des moyens de transport à la frontière (douanière) du Kazakhstan ».

Question. c) Pour mettre en place, perfectionner, évaluer et instituer dans le pays des dispositifs appropriés et efficaces de contrôle de l'exportation et du transbordement des armes nucléaires, chimiques et biologiques et de leurs vecteurs, y compris les éléments connexes?

Réponse. Le décret gouvernemental n° 1143 du 11 août 1999 relatif à certains aspects du passage en transit de produits soumis au contrôle des exportations.

La loi n° 9-I du 18 juin 1996 sur le contrôle des exportations.

Le décret gouvernemental n° 1282 du 18 août 2000 approuvant la liste des produits soumis au contrôle des exportations.

Question. Quelles mesures votre gouvernement a-t-il prises ou envisage-t-il de prendre pour instituer et appliquer des sanctions pénales ou civiles appropriées aux infractions à ces législations et réglementations?

Réponse. L'article 158 du Code pénal relatif à la fabrication ou la diffusion d'armes de destruction massive prévoit une peine d'emprisonnement de 5 à 10 ans en cas de fabrication, d'acquisition ou de vente d'armes chimiques ou biologiques ou d'autres armes de destruction massive interdites par le Kazakhstan en vertu d'une convention internationale.

L'article 159 du Code pénal relatif à l'emploi de moyens et de méthodes de combat interdits prévoit une peine d'emprisonnement de 10 à 20 ans ou la peine de mort ou l'emprisonnement à perpétuité en cas d'emploi d'armes de destruction massive interdites par le Kazakhstan en vertu d'une convention internationale.

L'article 161 du Code pénal relatif à l'écocide prévoit une peine d'emprisonnement de 10 à 15 ans en cas de destruction massive de la flore ou de la faune, ou de contamination de l'atmosphère ou des ressources terrestres ou aquatiques, ainsi que pour tout autre acte ayant entraîné ou susceptible d'entraîner une catastrophe écologique.

Annexe

[Original : russe]

Paragraphe 1 et questions connexes évoquées aux paragraphes 5, 6, 8 a), b) et c) et au paragraphe 10

État : **Kazakhstan**Date du rapport : **3 novembre 2004**Date des ajouts : **1^{er} décembre 2005**

(les ajouts sont signalés en gras)

Avez-vous souscrit à l'une des déclarations suivantes ou votre pays est-il partie à l'un des traités ou conventions ou membre de l'un des mécanismes suivants?		Oui	Dans l'affirmative, indiquez les informations pertinentes (signature, adhésion, ratification, entrée en vigueur, etc.)	Observations (l'information se rapporte aux numéros de page de la version française du rapport ou à un site Web officiel)
1	Déclaration générale sur la non-détention d'armes de destruction massive	X	En fermant le polygone d'essais nucléaires de Semipalatinsk, le Kazakhstan a manifesté son refus de l'héritage nucléaire	Page 7 du rapport
2	Déclaration générale d'engagement en faveur du désarmement et de la non-prolifération	X	La stratégie de non-prolifération des armes de destruction massive s'inscrit dans le cadre d'une politique extérieure fondée sur un engagement en faveur du renforcement de la sécurité internationale	Page 2 du rapport
3	Déclaration générale sur la non-fourniture d'armes de destruction massive et d'éléments connexes à des acteurs non étatiques	X	Le Kazakhstan prend des mesures systématiques et concrètes en vue de prévenir la prolifération des armes de destruction massive et de lutter contre celles-ci	Page 10 du rapport
4	Convention sur les armes biologiques	X	Le Kazakhstan prend actuellement les mesures nécessaires sur le plan intérieur en vue de son adhésion à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. Le Sénat est en train d'examiner un projet de loi	
5	Convention sur les armes chimiques	X	Ratifiée le 24 juin 1999	Pages 7 et 9 du rapport
6	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	X	1. Ordonnance n° 2593 du Conseil suprême de la République du Kazakhstan, du 13 décembre 1993, portant adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires 2. Mémoire du 5 décembre 1994 concernant les garanties de sécurité liées à l'adhésion du Kazakhstan au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a été ratifié le 13 décembre 1993	Pages 2 et 6 du rapport
7	Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	X	Ratifié le 14 décembre 2001	Pages 2 et 7 du rapport

Avez-vous souscrit à l'une des déclarations suivantes ou votre pays est-il partie à l'un des traités ou conventions ou membre de l'un des mécanismes suivants?		Oui	Dans l'affirmative, indiquez les informations pertinentes (signature, adhésion, ratification, entrée en vigueur, etc.)	Observations (l'information se rapporte aux numéros de page de la version française du rapport ou à un site Web officiel)
8	Convention sur la protection physique des matières nucléaires	X	Loi du 22 décembre 2004 sur l'adhésion de la République du Kazakhstan à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires. La ratification de ce texte est reportée, car il est prévu d'y apporter des modifications lors de la quarante-neuvième session de la Conférence générale de l'AIEA, organisée en 2005	
9	Code de conduite de La Haye	X	Adhésion par la note diplomatique du 9 juillet 2005	
10	Protocole de Genève de 1925	X	En adhérant à la Convention sur les armes biologiques, la République du Kazakhstan « ... reconnaît par là même l'importance du Protocole... »	
11	Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	X	Le Kazakhstan est le cent vingt et unième membre de l'Agence depuis le 14 février 1994	Page 2 du rapport
12	Zone exempte d'armes nucléaires/Protocole(s)	X	Le Kazakhstan prévoit de signer le Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale	
13	Autres conventions et traités	X	1. Convention sur la sûreté nucléaire 2. Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs 3. Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs 4. Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire	Pages 2, 7, 8 et 9 du rapport
14	Autres mécanismes	X	Le Kazakhstan a été admis en 2002 au Groupe des fournisseurs nucléaires (GFN)	Page 6 du rapport
15	Autres	X	1. Conseil de partenariat euroatlantique (CPEA), 1992 2. Initiative de sécurité contre la prolifération, juin 2005 3. Partenariat mondial du G-8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, juin 2005	

Paragraphe 2 – Armes biologiquesÉtat : **Kazakhstan**Date du rapport : **3 novembre 2004**

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	X	Articles 158 et 243 du Code pénal du 16 juillet 1997			
2	Acquisition	X	Article 255 du Code pénal du 16 juillet 1997			
3	Possession	X	Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			
4	Constitution de stocks	X	Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			
5	Mise au point	X	Articles 158 et 243 du Code pénal du 16 juillet 1997			
6	Transport	X	1. Articles 158 et 250 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			
7	Transfert	X	1. Articles 158 et 250 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			
8	Utilisation	X	Article 159 du Code pénal du 16 juillet 1997			
9	Complicité active de l'une ou plusieurs des activités susmentionnées	X	1. Article 158 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
10	Facilitation d'activités susmentionnées	X	1. Articles 158 et 159 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			
11	Financement d'activités susmentionnées	X	1. Article 8, paragraphe 1, de la loi de 1996 sur le contrôle à l'exportation 2. Article premier de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			
12	Activités susmentionnées concernant les vecteurs	X	1. Article 8, paragraphe 1, de la loi de 1996 sur le contrôle à l'exportation 2. Article 243 du Code pénal du 16 juillet 1997			
13	Participation d'acteurs non étatiques à des activités susmentionnées	X	Loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme, y compris les amendements			Page 3 du rapport
14	Autres	X	Les organes de l'État élaborent une « Convention nationale sur la sûreté biologique et chimique »			Page 9 du rapport

Paragraphe 2 – Armes chimiquesÉtat : **Kazakhstan**Date du rapport : **3 novembre 2004**

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	X	Articles 158 et 243 du Code pénal du 16 juillet 1997			
2	Acquisition	X	Article 255 du Code pénal du 16 juillet 1997			
3	Possession	X	Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			
4	Constitution de stocks	X	Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			
5	Mise au point	X	Articles 158 et 243 du Code pénal du 16 juillet 1997			
6	Transport	X	1. Articles 158 et 250 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			
7	Transfert	X	1. Articles 158 et 250 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			
8	Utilisation	X	Article 159 du Code pénal du 16 juillet 1997			
9	Complicité active de l'une ou plusieurs des activités susmentionnées	X	1. Article 158 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
10	Facilitation d'activités susmentionnées	X	1. Articles 158 et 159 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			
11	Financement d'activités susmentionnées	X	1. Article 8, paragraphe 1, de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations 2. Article premier de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			
12	Activités susmentionnées concernant les vecteurs	X	1. Article 8, paragraphe 1, de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations 2. Article 243 du Code pénal du 16 juillet 1997			
13	Participation d'acteurs non étatiques à des activités susmentionnées	X	Loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme, telle que modifiée			Page 3 du rapport
14	Autres	X	Une « Convention nationale sur la sûreté biologique et chimique » est en cours d'élaboration			

Paragraphe 2 – Armes nucléairesÉtat : **Kazakhstan**Date du rapport : **3 novembre 2004**

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	X	1. Articles 158 et 243 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			
2	Acquisition	X	1. Article 255 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			
3	Possession	X	1. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme 2. Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			
4	Constitution de stocks	X	1. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme 2. Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			
5	Mise au point	X	1. Articles 158 et 243 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
6	Transport	X	1. Articles 158 et 250 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme 3. Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			
7	Transfert	X	1. Articles 158 et 250 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme 3. Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			
8	Utilisation	X	1. Article 159 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			
9	Complicité active de l'une ou plusieurs des activités susmentionnées	X	1. Article 158 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme 3. Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			
10	Facilitation d'activités susmentionnées	X	1. Articles 158 et 159 du Code pénal du 16 juillet 1997 2. Article 7 de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme			

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
			3. Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			
11	Financement d'activités susmentionnées	X	1. Article 8, paragraphe 1, de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations 2. Article premier de la loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme 3. Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			
12	Activités susmentionnées concernant les vecteurs	X	1. Article 8, paragraphe 1, de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations 2. Article 243 du Code pénal du 16 juillet 1997 3. Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			
13	Participation d'acteurs non étatiques à des activités susmentionnées	X	Loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme, telle que modifiée			Page 3 du rapport
14	Autres					

Paragraphe 3 a) et b) – Surveillance, sécurité et protection physique des armes biologiques et des éléments connexes

État : Kazakhstan

Date du rapport : **3 novembre 2004**

	Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes biologiques et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?	Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de surveillance au stade de la fabrication					
2	Mesures de surveillance au stade de l'utilisation					
3	Mesures de surveillance des stocks					
4	Mesures de surveillance lors du transport					
5	Autres mesures de surveillance					
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication					
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation					
8	Mesures de sécurité concernant les stocks					
9	Mesures de sécurité lors du transport					
10	Autres mesures de sécurité					
11	Réglementation de la protection physique des installations, des matières et du transport					
12	Octroi de licences/homologation des installations/habilitation du personnel manipulant des matières biologiques					
13	Habilitation du personnel					

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes biologiques et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
14	Mesures de surveillance, de sécurité et de protection physique applicables aux vecteurs					
15	Réglementations concernant le génie génétique					
16	Autres textes de loi et réglementations ayant trait à la sécurité et à la protection des matières biologiques					
17	Autres					

Paragraphe 3 a) et b) – Surveillance, sécurité et protection physique des armes chimiques et des éléments connexes

État : **Kazakhstan**

Date du rapport : **3 novembre 2004**

	Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes chimiques et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?	Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de surveillance au stade de la fabrication					
2	Mesures de surveillance au stade de l'utilisation					
3	Mesures de surveillance des stocks					
4	Mesures de surveillance lors du transport					
5	Autres mesures de surveillance					
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication					
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation					
8	Mesures de sécurité concernant les stocks					
9	Mesures de sécurité lors du transport					
10	Autres mesures de sécurité					
11	Réglementation de la protection physique des installations, des matières et du transport					
12	Homologation des installations chimiques/habilitation des entités/autorisation de l'utilisation des matières					
13	Habilitation du personnel					

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes chimiques et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
14	Mesures de surveillance, de sécurité et de protection physique applicables aux vecteurs					
15	Autorité nationale chargée de la Convention sur les armes chimiques	X	Ministère de l'énergie et des ressources minérales			
16	Déclaration à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques des produits chimiques inscrits aux tableaux 1, 2 et 3 de la Convention sur les armes chimiques	X	Le Kazakhstan a déclaré avoir fabriqué et obtenu des produits chimiques inscrits au tableau 3. Il n'y a sur son territoire aucun produit chimique inscrit au tableau 1 ou 2			
17	Mesures de surveillance, de sécurité et de protection physique applicables aux armes chimiques obsolètes					
18	Autres textes de loi et réglementations ayant trait au contrôle des matières chimiques	X	Loi du 10 juillet 1998 sur les stupéfiants, les psychotropes et leurs précurseurs, et la lutte contre le trafic et l'abus de ces substances			
19	Autres					

Paragraphe 3 a) et b) – Surveillance, sécurité et protection physique des armes nucléaires et des éléments connexes

État : **Kazakhstan**

Date du rapport : **3 novembre 2004**

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes nucléaires et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de surveillance au stade de la fabrication	X	1. Article 15 de la loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique 2. Décret gouvernemental n° 769 du 22 juillet 2005 relatif à la mise en place de systèmes de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires et des sources de radiation ionisante	X	Article 249 du Code pénal	Page 4 du rapport < http://www.iaea.org/OurWork/SV/Safeguards/sir_table.pdf >
2	Mesures de surveillance au stade de l'utilisation	X		X		
3	Mesures de surveillance des stocks	X		X		
4	Mesures de surveillance lors du transport	X	Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			
5	Autres mesures de surveillance	X	Décret gouvernemental n° 769 du 22 juillet 2005 relatif à la mise en place de systèmes de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires et des sources de radiation ionisante			
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication	X	Décret gouvernemental n° 769 du 22 juillet 2005 relatif à la mise en place de systèmes de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires et des sources de radiation ionisante			
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation	X	Décret gouvernemental n° 769 du 22 juillet 2005 relatif à la mise en place de systèmes de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires et des sources de radiation ionisante	X	Articles 247, 248 et 249 du Code pénal	Pages 3 et 4 du rapport

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes nucléaires et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
8	Mesures de sécurité concernant les stocks	X	Décret gouvernemental n° 769 du 22 juillet 2005 relatif à la mise en place de systèmes de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires et des sources de radiation ionisante	X		
9	Mesures de sécurité lors du transport	X	Décret gouvernemental n° 769 du 22 juillet 2005 relatif à la mise en place de systèmes de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires et des sources de radiation ionisante	X		
10	Autres mesures de sécurité	X	Décret gouvernemental n° 769 du 22 juillet 2005 relatif à la mise en place de systèmes de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires et des sources de radiation ionisante			
11	Réglementation de la protection physique des installations, des matières et du transport					
12	Homologation des installations nucléaires/habilitation des entités/autorisation de l'utilisation des matières	X	1. Article 11 de la loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique 2. Article 9 de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation 3. Décret gouvernemental n° 100 du 12 février 1998 approuvant les dispositions régissant l'autorisation des activités impliquant l'utilisation de l'énergie atomique			
13	Habilitation du personnel					

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes nucléaires et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
14	Mesures de surveillance, de sécurité et de protection physique applicables aux vecteurs	X	Décret gouvernemental n° 769 du 22 juillet 2005 relatif à la mise en place de systèmes de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires et des sources de radiation ionisante			
15	Autorité nationale chargée de la réglementation	X	Décret gouvernemental n° 1108 du 28 octobre 2004 sur le Comité de l'énergie atomique du Ministère de l'énergie et des ressources minérales			
16	Accords de garanties de l'AIEA	X	1. L'Accord de garanties entre le Kazakhstan et l'AIEA a été signé le 26 juillet 1994 et ratifié le 19 juin 1995 par le décret présidentiel n° 2344 2. Le protocole additionnel a été signé le 6 février 2004			Page 8 du rapport < http://www.iaea.org/OurWork/SV/Safeguards/sir_table.pdf >
17	Code de conduite de l'AIEA sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives	X	Aucune mesure n'a été prise sur le plan intérieur			Page 8 du rapport
18	Base de données de l'AIEA sur le trafic de matières nucléaires et autres sources radioactives	X	Le décret gouvernemental n° 525-23 du 22 juin 1993, portant création d'organes spéciaux du Ministère de l'intérieur et d'unités spéciales des forces de sécurité intérieures			
19	Autres accords concernant l'AIEA	X	Protocole additionnel à l'Accord de garanties, signé le 6 février 2004			

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes nucléaires et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
20	Autres textes de loi et réglementations internes concernant les matières nucléaires, y compris ceux ayant trait à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires	X	1. Décret gouvernemental n° 769 du 22 juillet 2005 relatif à la mise en place de systèmes de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires et des sources de radiation ionisante 2. Loi du 14 avril 1997 sur l'utilisation de l'énergie atomique			
21	Autres			X	1. Il n'y a plus aucune tête nucléaire sur le territoire du Kazakhstan 2. Le polygone d'essais nucléaires de Semipalatinsk a été fermé 3. Les installations de l'ancien polygone d'essais nucléaires ont été recyclées	Page 2 du rapport

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes biologiques et des éléments connexes

État : **Kazakhstan**

Date du rapport : **3 novembre 2004**

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières	X	Loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme, telle que modifiée	X	Article 250 du Code pénal	Page 3 du rapport
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières					
3	Contrôle des opérations de courtage, de commercialisation et de négociation ou de toute activité visant à faciliter la vente de biens et de technologies					
4	Organismes et autorités chargés de l'application des mesures	X	1. Comité du contrôle douanier du Ministère des finances 2. Service des gardes frontière du Comité de la sécurité nationale			
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	1. Loi de 1996 sur le contrôle des exportations 2. Décret gouvernemental no 1917 de décembre 1999 relatif à l'amélioration du système de contrôle des exportations 3. Décret gouvernemental n° 1143 d'août 1999 relatif à certains aspects du passage en transit de produits soumis au contrôle des exportations	X	Article 243 du Code pénal	Pages 3, 4 et 5 du rapport

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
			<p>4. Décret gouvernemental n° 1037 du 30 juin 1997 relatif à l'autorisation des exportations et des importations de marchandises (et de services)</p> <p>5. Décret gouvernemental n° 1282 du 18 août 2000 approuvant la liste des produits soumis au contrôle des exportations</p> <p>6. Décret gouvernemental n° 1919 de décembre 1999 approuvant la réglementation relative au contrôle des exportations et la réglementation relative à l'accomplissement des formalités concernant l'utilisation de produits importés au Kazakhstan et soumis au contrôle des exportations et à la vérification de l'accomplissement de ces formalités</p>			
6	Régime de licences	X	<p>1. Loi du 17 avril 1995 sur l'homologation</p> <p>2. Décret gouvernemental n° 1037 du 30 juin 1997 relatif à l'autorisation des exportations et des importations de marchandises (et de services)</p>			Page 5 du rapport
7	Octroi de licences individuelles	X	Article 4 de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
8	Octroi de licences générales	X	Article 4 de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
9	Dérogations au régime de licences	X	Article 9 de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
10	Conditions d'octroi de licences pour les biens susceptibles d'être exportés/visas	X	Article 13 (chap. 3) de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations	X	Comité de l'industrie et du développement scientifique et technique du Ministère de l'industrie et du commerce			Page 5 du rapport
12	Examen interinstitutions des licences	X	Article 15 de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
13	Listes de contrôle	X	1. Article 6 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations 2. Décret gouvernemental n° 1282 du 18 août 2000 approuvant la liste des produits soumis au contrôle des exportations			Pages 4, 5 et 6 du rapport
14	Mise à jour des listes					
15	Mesures applicables aux technologies	X	Article 6 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations	X	Article 243 du Code pénal	Pages 3, 5 et 6 du rapport
16	Mesures applicables aux vecteurs	X				
17	Contrôle des utilisateurs finals	X	Article 2 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations			Page 5 du rapport
18	Mesures d'application générale	X	Loi de 1996 sur le contrôle des exportations			
19	Transferts immatériels	X	Loi de 1996 sur le contrôle des exportations	X	Article 243 du Code pénal	Page 3 du rapport
20	Contrôle des biens en transit	X	1. Article 4 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations			Pages 3 et 6 du rapport

	Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?	Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
			<p>2. Loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme, telle que modifiée le 19 février 2002</p> <p>3. Décret gouvernemental de 1999 relatif à certains aspects du passage en transit de produits soumis au contrôle des exportations</p>			
21	Contrôle des transbordements	X	Décret gouvernemental de 1999 relatif à certains aspects du passage en transit de produits soumis au contrôle des exportations			
22	Contrôle des réexportations	X	<p>1. Article 4 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations</p> <p>2. Décret gouvernemental n° 1919 de décembre 1999 approuvant la réglementation relative au contrôle des exportations et la réglementation relative à l'accomplissement des formalités concernant l'utilisation de produits importés au Kazakhstan et soumis au contrôle des exportations, et à la vérification de l'accomplissement de ces formalités</p>			Page 6 du rapport
23	Contrôle du financement					
24	Contrôle des services de transport					

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
25	Contrôle des importations	X	<p>1. Article 4 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations</p> <p>2. Décret gouvernemental n° 1919 de décembre 1999 approuvant la réglementation relative au contrôle des exportations et la réglementation relative à l'accomplissement des formalités concernant l'utilisation de produits importés au Kazakhstan et soumis au contrôle des exportations, et à la vérification de l'accomplissement de ces formalités</p> <p>3. Décret gouvernemental n° 1037 de juin 1997 relatif à l'autorisation des exportations et des importations de marchandises (et de services)</p>			Page 6 du rapport
26	Principe d'extraterritorialité					
27	Autres	X	<p>Plan d'action annuel du Gouvernement visant à améliorer le système de contrôle des exportations</p>			Page 4 du rapport

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes chimiques et des éléments connexes

État : **Kazakhstan**

Date du rapport : **3 novembre 2004**

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières	X	1. Loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme, telle que modifiée 2. Paragraphe 12 de l'article 19 du Code des douanes du 5 avril 2003	X	Article 250 du Code pénal	Page 3 du rapport
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières	X	Un système automatisé de contrôle des exportations fonctionne depuis 2000			
3	Contrôle des opérations de courtage, de commercialisation et de négociation ou de toute activité visant à faciliter la vente de biens et de technologies					
4	Organismes et autorités chargés de l'application des mesures	X	1. Comité du contrôle douanier du Ministère des finances 2. Service des gardes frontière du Comité de la sécurité nationale			
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	1. Loi de 1996 sur le contrôle des exportations 2. Décret gouvernemental n° 1917 de décembre 1999 relatif à l'amélioration du système de contrôle des exportations	X	Article 243 du Code pénal	Pages 3, 4 et 5 du rapport

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
			<p>3. Décret gouvernemental n° 1143 d'août 1999 relatif à certains aspects du passage en transit des produits soumis au contrôle des exportations</p> <p>4. Décret gouvernemental n° 1037 du 30 juin 1997 relatif à l'autorisation des exportations et des importations de marchandises (et de services)</p> <p>5. Décret gouvernemental n° 1282 du 18 août 2000 approuvant la liste des produits soumis au contrôle des exportations</p> <p>6. Décret gouvernemental n° 1919 de décembre 1999 approuvant la réglementation relative au contrôle des exportations et la réglementation relative à l'accomplissement des formalités concernant l'utilisation de produits importés au Kazakhstan et soumis au contrôle des exportations et à la vérification de l'accomplissement de ces formalités</p>			
6	Régime de licences	X	<p>1. Loi du 17 avril 1995 sur l'homologation</p> <p>2. Décret gouvernemental n° 1037 relatif à l'autorisation des exportations et des importations de marchandises (et de services)</p>			Page 5 du rapport

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
			Le décret gouvernemental n° 183 est caduc			
7	Octroi de licences individuelles	X	Article 4 de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
8	Octroi de licences générales	X	Article 4 de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
9	Dérogations au régime de licences	X	Article 4 de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
10	Conditions d'octroi de licences pour les biens susceptibles d'être exportés/visas	X	Article 13 (chapitre 3) de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations	X	Comité de l'industrie et du développement scientifique et technique du Ministère de l'industrie et du commerce			Page 5 du rapport
12	Examen interinstitutions des licences	X	Article 15 de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
13	Listes de contrôle	X	1. Article 6 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations 2. Décret gouvernemental n° 1282 du 18 août 2000 approuvant la liste des produits soumis au contrôle des exportations			Pages 4, 5 et 6 du rapport
14	Mise à jour des listes		Les listes sont mises à jour régulièrement, notamment quand des modifications sont apportées aux régimes internationaux de contrôle des exportations			

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
15	Mesures applicables aux technologies	X	Article 6 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations	X	Article 243 du Code pénal	Pages 3, 5 et 6 du rapport
16	Mesures applicables aux vecteurs	X				
17	Contrôle des utilisateurs finals	X	Article 6 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations			Page 5 du rapport
18	Mesures d'application générale		Loi de 1996 sur le contrôle des exportations			
19	Transferts immatériels		Loi de 1996 sur le contrôle des exportations	X	Article 243 du Code pénal	Page 3 du rapport
20	Contrôle des biens en transit	X	1. Article 4 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations 2. Loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme, telle que modifiée le 19 février 2002 3. Décret gouvernemental de 1999 relatif à certains aspects du passage en transit de produits soumis au contrôle des exportations			Pages 3 et 6 du rapport
21	Contrôle des transbordements	X	Décret gouvernemental de 1999 relatif à certains aspects du passage en transit de produits soumis au contrôle des exportations			
22	Contrôle des réexportations	X	Article 4 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations			Page 6 du rapport
23	Contrôle du financement					
24	Contrôle des services de transport					

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
25	Contrôle des importations	X	<p>1. Article 4 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations</p> <p>2. Décret gouvernemental n° 1919 de décembre 1999 approuvant la réglementation relative au contrôle à l'exportation et la réglementation relative à l'accomplissement des formalités concernant l'utilisation de produits importés au Kazakhstan et soumis à un contrôle à l'exportation et à la vérification de l'accomplissement de ces formalités</p> <p>3. Décret gouvernemental n° 1037 de juin 1997 relatif à l'autorisation des exportations et des importations de marchandises (et de services)</p>			Page 6 du rapport
26	Principe d'extraterritorialité					
27	Autres	X	Plan d'action annuel du Gouvernement visant à améliorer le système de contrôle des exportations	X	Un système automatisé de contrôle des exportations fonctionne depuis 2000	Page 4 du rapport

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes nucléaires et des éléments connexes

État : **Kazakhstan**

Date du rapport : **3 novembre 2004**

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières	X	Loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme, telle que modifiée Paragraphe 12 de l'article 19 du Code des douanes de 2003	X	Articles 247, 248 et 250 du Code pénal	Page 3 du rapport
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières					
3	Contrôle des opérations de courtage, de commercialisation et de négociation ou de toute activité visant à faciliter la vente de biens et de technologies					
4	Organismes et autorités chargés de l'application des mesures		Comité du contrôle douanier du Ministère des finances Service des gardes frontière du Comité de la sécurité nationale			
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	1. Loi de 1996 sur le contrôle des exportations 2. Décret gouvernemental n° 1917 de décembre 1999 relatif à l'amélioration du système de contrôle des exportations	X	Article 243 du Code pénal	Pages 3, 4 et 5 du rapport

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
			<p>3. Décret gouvernemental n° 1143 d'août 1999 relatif à certains aspects du passage en transit de produits soumis au contrôle des exportations</p> <p>4. Décret gouvernemental n° 1037 du 30 juin 1997 relatif à l'autorisation des exportations et des importations de marchandises (et de services)</p> <p>5. Décret gouvernemental n° 1282 du 18 août 2000 approuvant la liste des produits soumis au contrôle des exportations</p> <p>6. Décret gouvernemental n° 1919 de décembre 1999 approuvant la réglementation relative au contrôle des exportations et la réglementation relative à l'accomplissement des formalités concernant l'utilisation de produits importés au Kazakhstan et soumis au contrôle des exportations, et à la vérification de l'accomplissement de ces formalités</p>			
6	Régime de licences	X	<p>Décret gouvernemental n° 1037 du 30 juin 1997 relatif à l'autorisation des exportations et des importations de marchandises (et de services)</p> <p>Le décret n° 183 est caduc</p>			Page 5 du rapport

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
7	Octroi de licences individuelles	X	Article 4 de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
8	Octroi de licences générales	X	Article 4 de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
9	Déroghations au régime de licences	X	Article 4 de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
10	Conditions d'octroi de licences pour les biens susceptibles d'être exportés/visas	X	Article 13 (chap. 3) de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations	X	Comité de l'industrie et du développement scientifique et technique du Ministère de l'industrie et du commerce			Page 5 du rapport
12	Examen interinstitutions des licences	X	Article 15 de la loi du 17 avril 1995 sur l'homologation			
13	Listes de contrôle	X	1. Article 6 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations 2. Décret gouvernemental n° 1282 du 18 août 2000 entérinant la liste des produits soumis au contrôle des exportations			Pages 4, 5 et 6 du rapport
14	Mise à jour des listes		En cours			
15	Mesures applicables aux technologies	X	Article 6 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations	X	Article 243 du Code pénal	Pages 3, 5 et 6 du rapport
16	Mesures applicables aux vecteurs	X				
17	Contrôle des utilisateurs finals	X	Article 2 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations			Page 5 du rapport
18	Mesures d'application générale	X	Article 8, paragraphe 1, de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations			

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
19	Transferts immatériels	X	Loi de 1996 sur le contrôle des exportations	X	Article 243 du Code pénal	Page 3 du rapport
20	Contrôle des biens en transit	X	1. Article 4 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations 2. Loi du 13 juillet 1999 sur la lutte contre le terrorisme, telle que modifiée le 19 février 2002 3. Décret gouvernemental n° 1143 du 11 août 1999 relatif à certains aspects du passage en transit de produits soumis à un contrôle à l'exportation 4. Décret gouvernemental de 1999 relatif à certains aspects du passage en transit de produits soumis au contrôle des exportations	X	Article 249 du Code pénal	Pages 3, 4 et 6 du rapport
21	Contrôle des transbordements	X	Décret gouvernemental de 1999 relatif à certains aspects du passage en transit de produits soumis au contrôle des exportations			
22	Contrôle des réexportations	X	1. Article 4 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations 2. Décret gouvernemental n° 1919 de décembre 1999 approuvant la réglementation relative au contrôle des exportations et la réglementation relative à l'accomplissement des formalités concernant l'utilisation de produits importés au Kazakhstan et			Page 6 du rapport

	Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?	Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
			soumis au contrôle des exportations, et à la vérification de l'accomplissement de ces formalités			
23	Contrôle du financement					
24	Contrôle des services de transport					
25	Contrôle des importations	X	<p>1. Article 4 de la loi de 1996 sur le contrôle des exportations</p> <p>2. Décret gouvernemental n° 1919 de décembre 1999 approuvant la réglementation relative au contrôle des exportations et la réglementation relative à l'accomplissement des formalités concernant l'utilisation de produits importés au Kazakhstan et soumis au contrôle des exportations, et à la vérification de l'accomplissement de ces formalités</p> <p>3. Décret gouvernemental n° 1037 de juin 1997 relatif à l'autorisation des exportations et des importations de marchandises (et de services)</p>			Page 6 du rapport
26	Principe d'extraterritorialité					
27	Autres	X	Plan d'action annuel du Gouvernement visant à améliorer le système de contrôle des exportations	X	Un système automatisé de contrôle des exportations fonctionne depuis 2000	Page 4 du rapport

Paragraphe 6, 7 et 8 d) – Listes de contrôle, assistance, informationÉtat : **Kazakhstan**Date du rapport : **3 novembre 2004**

Pouvez-vous donner des informations sur les questions suivantes?		Oui		Observations
1	Listes de contrôle – biens/matériel/ matières/technologies	X	Décret gouvernemental n° 1282 du 18 août 2000 approuvant la liste des produits soumis au contrôle des exportations	
2	Listes de contrôle – autres			
3	Assistance offerte			
4	Assistance demandée			
5	Programmes d'assistance en place (bilatéraux/plurilatéraux/ multilatéraux)			
6	Information à l'intention des industriels			
7	Information à l'intention du public			